

L'EMPLOI TOURISTIQUE



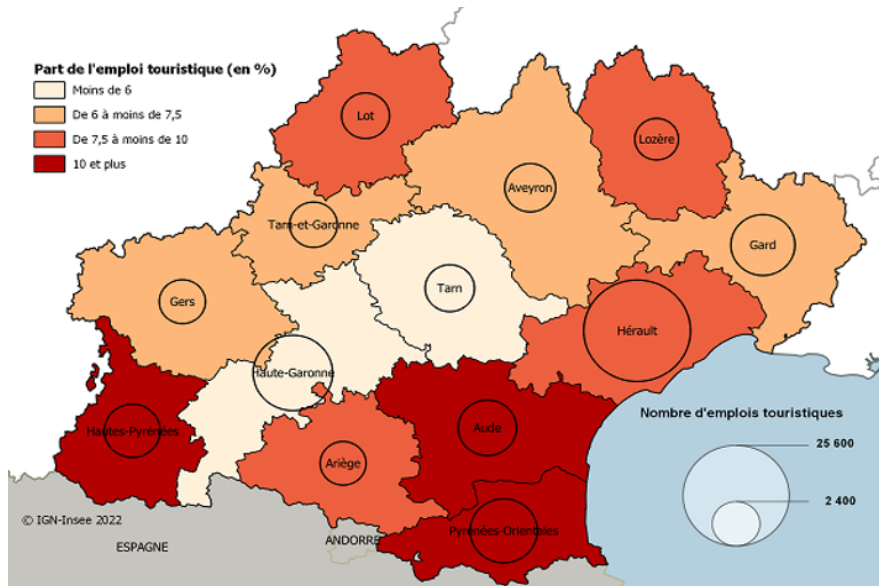
En Ariège-Pyrénées

Données 2018

Méthodologie en page 4

POIDS DE L'EMPLOI TOURISTIQUE

L'emploi touristique occupe une place importante dans le département



Insee, Fichier « tous salariés » (DADS-DSN) 2018

A l'échelle de l'Occitanie, l'**Ariège occupe le 6e rang** relatif à la part de l'emploi salarié touristique par rapport à l'emploi global soit **8.7 %**.

Les trois premières places sont détenues par les Hautes-Pyrénées (10.2%), les Pyrénées-Orientales (10.7%) et l'Aude (10.5%).



ZOOM SUR L'OCCITANIE

En 2018,

108 000 emplois salariés dans le secteur touristique



76 000 emplois salariés dans la filière aéronautique

5^e région

de France en nombre d'emplois salariés touristiques soit **8 %** de l'emploi touristique en France



95 195



emplois 100 % touristiques soit **6.6 %** de l'emploi salarié marchand de la région

EN QUELQUES CHIFFRES



2 541

emplois touristiques salariés

dont

2 437

emplois 100 % touristiques (hébergements, musées...)

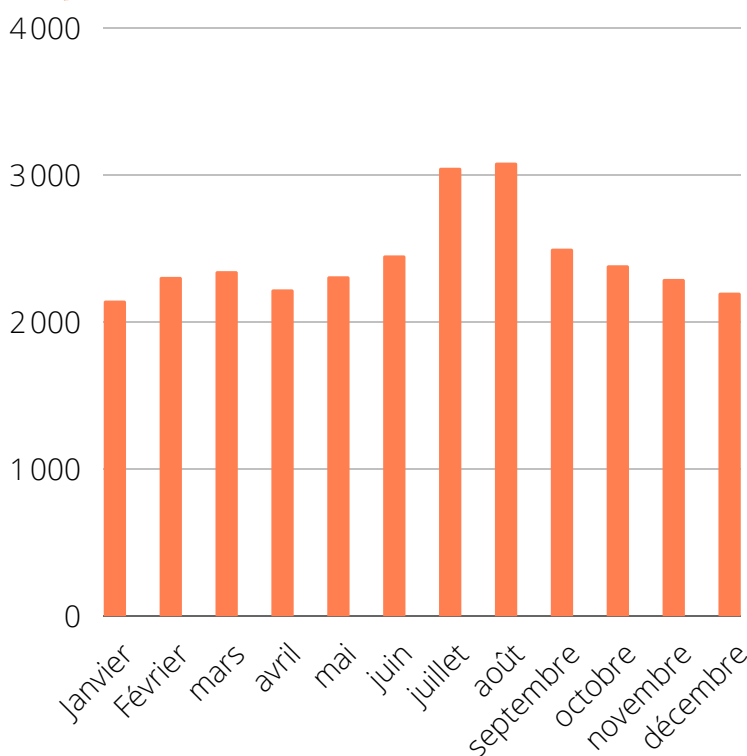
soit

8.7 %

de l'emploi salarié marchand

ÉVOLUTION MENSUELLE DE L'EMPLOI TOURISTIQUE

La période estivale pourvoyeuse d'emplois touristiques



En janvier 2018, en Ariège on comptait **2 142 emplois touristiques** et **3 080 en août** qui est le mois où le nombre d'emplois touristiques est le plus élevé.

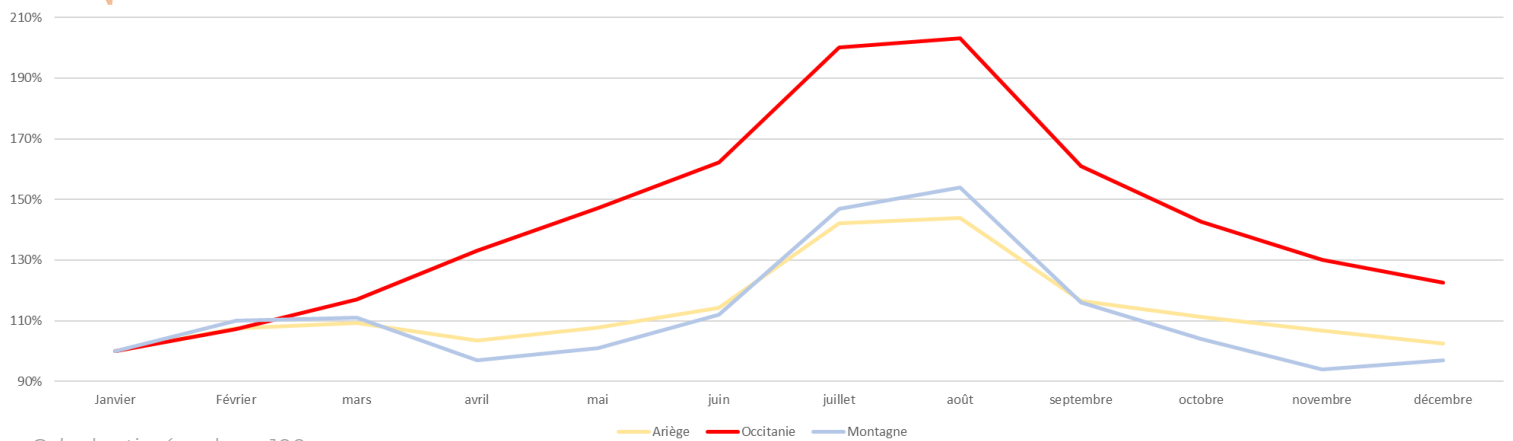
De **janvier à août** on note alors **une augmentation de presque 44%**. L'été est la période qui génère le plus d'emplois sur le département.

Le mois de **septembre** n'est pas en reste, c'est le **3ème mois où le nombre d'emplois touristiques est le plus élevé**.

Les **mois de février et mars** connaissent une **légère hausse** qui s'expliquent par l'**activité touristique hivernale** notamment avec les stations de ski.

Toutefois, on remarque que l'emploi touristique reste tout de même constant sur toute l'année malgré **quelques pics en haute saison**, il n'y a pas de variation flagrante.

Des similitudes entre l'Ariège et l'Univers Montagne

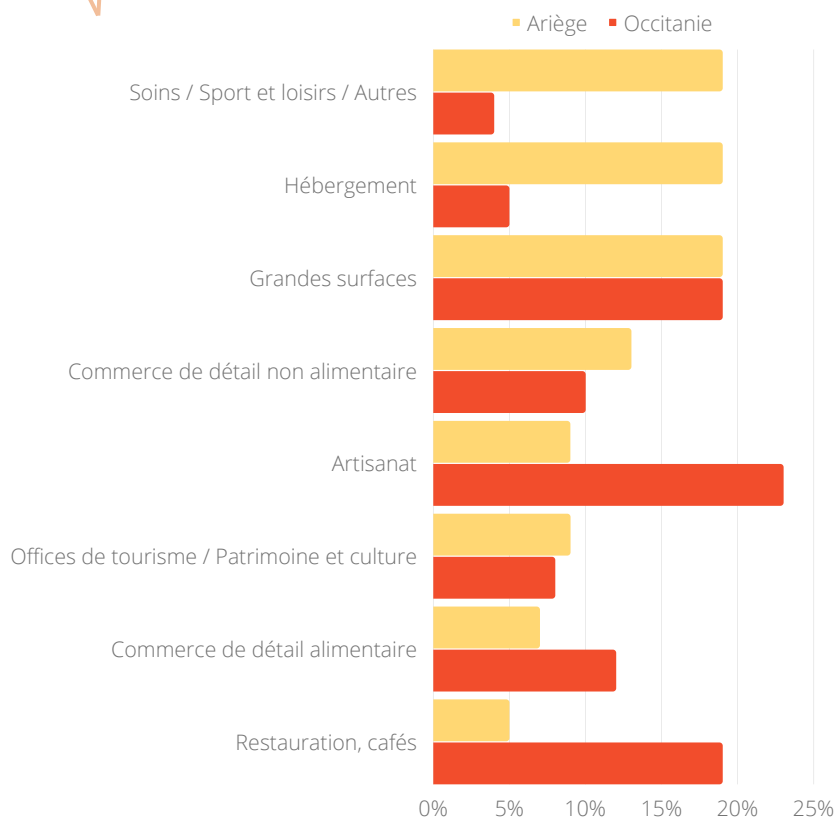


L'Occitanie a divisé son territoire en quatre univers qui sont : Littoral, Urbain, Rural et **Montagne**. L'Ariège fait partie de l'univers Montagne. En comparant **l'Ariège** avec ce dernier, on se rend compte qu'elle **est très similaire à celui de la montagne** en termes d'emploi touristique salarié. Les deux courbes se suivent. Bien que l'Ariège, en été, compte un peu moins d'emplois touristiques salariés que les autres territoires montagnards de l'Occitanie.

Cependant, **en hiver, l'Ariège se trouve légèrement au-dessus de ces derniers**, sûrement grâce à ces nombreuses stations de ski. L'Ariège se situe alors dans la moyenne régionale. La saisonnalité est également moins marquée en zone de montagne (rapport de 1 à 1,5 entre le pic de l'été et la saison la plus creuse) que sur la région Occitanie. La montagne bénéficie d'un afflux de touristes en hiver grâce aux stations de ski mais aussi en été grâce aux activités de plein air.

CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI TOURISTIQUE

3 secteurs prédominants pour l'emploi touristique ariégeois



580 emplois salariés dans les secteurs de **l'hébergement et de la restauration**, soit 24% des emplois touristiques du département (en Occitanie cela représente 35% des emplois et au niveau national 40% des emplois).

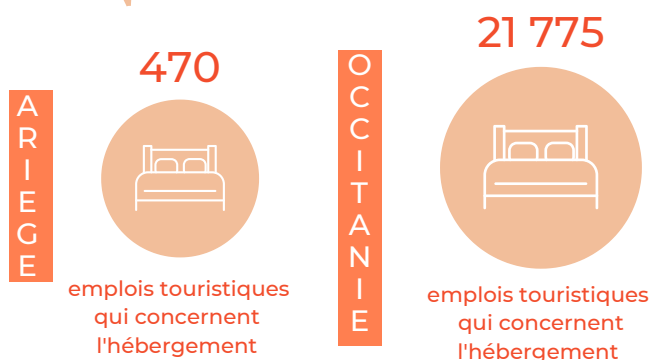
Le secteur sports et loisirs et soins génère 470 emplois.

La fréquentation touristique profite également aux secteurs des **grandes surfaces** (près de **460 emplois**) et aux **commerces de détail non alimentaire** (près de **330 emplois**).

Viennent ensuite **l'artisanat** qui génère **230 emplois** puis le **patrimoine et la culture** (près de **210 emplois**).

Le **commerce de détail alimentaire** et la **restauration** génèrent respectivement près de **170 emplois** et **110 emplois**.

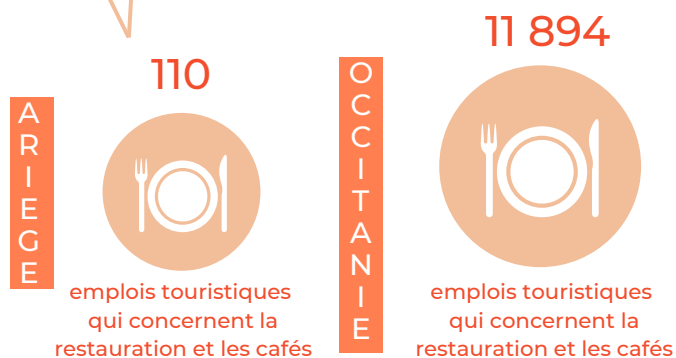
Focus Hébergement



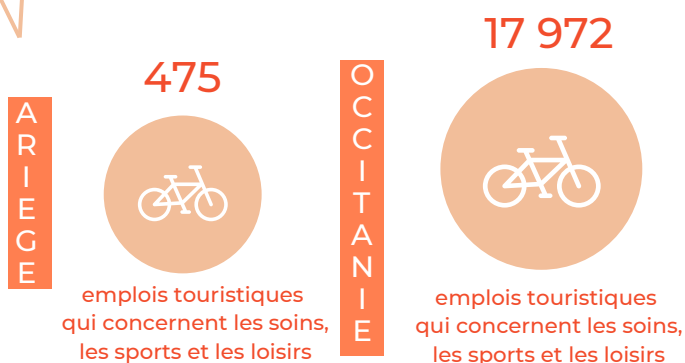
Focus Patrimoine, culture et offices de tourisme



Focus Restauration et cafés



Focus Soins, Sports et Loisirs



MÉTHODOLOGIE

L'**emploi touristique** est l'emploi **directement imputable à la présence de touristes** sur un territoire. Ces activités de services et fournitures de biens n'existeraient pas sans la présence de ces personnes présentes mais non résidentes.

Pour **les activités dites 100 % touristiques** (hébergements, musées, parcs d'attraction, etc.), la **totalité des emplois** sont comptés.

Pour **les activités partiellement touristiques**, c'est-à-dire qui fournissent des biens et services aussi bien aux habitants qu'aux touristes (restaurants, bars, commerces, etc.), on mesure l'emploi touristique comme la **différence entre l'emploi total et un emploi théorique lié aux résidents**.

L'emploi de l'économie du tourisme comprend en plus de l'emploi touristique, les **emplois générés par les activités** pour lesquelles il n'est pas possible de localiser précisément les touristes qui en bénéficient : agences de voyage, transport de voyageurs (ferroviaire interurbain de voyageurs, aérien, fluvial, maritime et côtier de passagers).

Dans cette étude, on comptabilise tous les emplois salariés touristiques, qu'ils soient saisonniers ou non. Les emplois non-salariés ne sont pas comptabilisés pour 2018.

Sources : INSEE Publication mars 2022 - Fichier 2018 « tous salariés » (DADS-DSN) /
Publication : édition 2022, ADTAP

**RETROUVEZ TOUTES LES ÉTUDES ET CHIFFRES CLÉS
SUR NOTRE ESPACE PRO**

www.pro-ariegepyrenees.com

CONTACT

Observatoire de l'Agence de Développement Touristique Ariège-Pyrénées

Edwige DANJOU-MARTINEZ

observatoire@ariegepyrenees.com

05 61 02 06 96